



Valenciennes, Ville dynamique de 44 000 habitants, centre d'une agglomération de 200 000 habitants, recrute par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude.

UN DIRECTEUR OU UNE DIRECTRICE DE POLICE MUNICIPALE Relevant du cadre d'emploi des directeurs de police municipale

Rejoignez une Police municipale au cœur d'une dynamique de transformation.

Avec près de 50 agents répartis entre une unité de jour et une brigade de nuit, la Police municipale de Valenciennes joue **un rôle essentiel dans la tranquillité et la sécurité du quotidien.**

Depuis la création de sa brigade de nuit en 2019, la Ville a fait le choix de renforcer sa capacité d'intervention afin de répondre au plus près aux attentes des habitants, des commerçants et des visiteurs, avec **une présence opérationnelle 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**

Cette dynamique s'appuie aujourd'hui sur des moyens modernisés, avec l'installation d'un nouvel **Hôtel des polices** et la **mise en service d'un Centre de Supervision Urbain (CSU) à vocation intercommunale**, en lien étroit avec les opérateurs de vidéoprotection et les partenaires de la sécurité.

Dans ce contexte, la Ville souhaite poursuivre **la transformation de sa Police municipale** et renforcer son positionnement comme **un acteur majeur de la sécurité et de la tranquillité publiques**, en complémentarité avec les services de l'État. A ce titre, la Ville souhaite augmenter ses effectifs pour atteindre 75 agents de police municipale, avec la création d'une brigade cynophile, d'une brigade deux-roues et d'une brigade de proximité.

À la tête de la Police municipale, vous accompagnerez cette évolution en fédérant les équipes autour d'une ambition commune : **développer une police de proximité, visible, accessible et pleinement connectée aux réalités du territoire.** Vous veillerez à placer la relation avec l'ensemble des publics au cœur de l'action du service, tout en consolidant son efficacité opérationnelle et sa capacité à répondre aux enjeux de sécurité d'une ville-centre.

MISSIONS :

Placé(e) sous l'autorité directe du Directeur Général Adjoint en charge de la sécurité urbaine et de la valorisation du domaine public, vous participez, avec l'appui de votre adjoint, professionnel chevronné et investi de longue date au service de la collectivité, à la conception des stratégies d'intervention de la Police municipale et en assurez la mise en œuvre.

Sous l'autorité du Maire, vous exercez les missions relevant de sa compétence en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

En outre, vous assurez la direction fonctionnelle et opérationnelle de la Police municipale, en dirigeant, coordonnant, animant et gérant les moyens humains, techniques et matériels, en lien étroit avec le Responsable Administratif et Financier.

À ce titre, vous aurez pour missions principales :

1. Organiser et coordonner les activités de la Police municipale

- Assurer au quotidien la gestion efficiente et le bon fonctionnement de la PM : suivre la planification afin d'optimiser la présence des effectifs sur le terrain et garantir la bonne réalisation des interventions ; impulser, coordonner et contrôler l'activité ainsi que la qualité d'exécution des interventions de la PM ; mettre en œuvre les actions correctives adaptées et garantir le déploiement optimal des forces sur la voie publique.
- Élaborer et suivre des tableaux de bord ainsi que des indicateurs d'activité pertinents.
- Piloter la veille réglementaire ; assurer la mise en œuvre des consignes liées à la sécurité et veiller aux habilitations et à la formation des agents, en lien avec les fonctions supports.
- Exploiter les outils existants de planification, de suivi et de contrôle des activités et être force de proposition dans le déploiement de nouveaux outils et de nouvelles méthodes visant à améliorer continuellement le fonctionnement du service, dans un objectif d'optimisation et de visibilité des effectifs sur la voie publique.

2. Manager et encadrer les équipes

- Assurer la gestion des personnels placés sous votre responsabilité, notamment en accompagnant les cadres intermédiaires dans le management des équipes, l'avancée des missions et la conduite des projets de service.
- Être garant de la bonne application des règles déontologiques et du cadre légal d'exercice des compétences de police du Maire.
- Développer la communication et la transversalité au sein des équipes de la PM et en externe, avec l'ensemble des services de la collectivité et les différents partenaires.

3. Piloter les stratégies de sécurité et les projets de développement de la Police municipale

Vous êtes force de proposition pour élaborer et mettre en œuvre de nouvelles stratégies de lutte contre la délinquance sur la voie publique. A ce titre, vous participerez à la montée en puissance de la Police Municipale. Vous conduisez, suivez et évaluez les projets municipaux confiés dans votre domaine d'activités, notamment la création d'unités spécialisées et la mise en place de postes de proximité (brigade canine, brigade deux-roues).

À ce titre, vous serez chargé(e) de :

- Créer les nouvelles unités.
- Assurer une gestion de projet organisée et transversale.
- Apprécier la conformité des réalisations au regard du cahier des charges et des indicateurs établis au préalable.
- Rendre compte des écarts constatés.
- Identifier les dysfonctionnements éventuels, proposer et mettre en œuvre les actions correctrices adaptées.

4. Participer à la préparation et au suivi budgétaire

En lien avec le DGA, vous préparez les besoins budgétaires de la PM ; vous serez force de proposition pour améliorer les budgets prévisionnels annuels et pluriannuels, notamment en matière d'investissement.

PROFIL :

- Issu(e) d'une formation supérieure, vous justifiez d'une **très bonne connaissance du fonctionnement et des enjeux des collectivités territoriales.**

- Vous vous appuyez sur de solides compétences relatives au **cadre d'intervention de la Police municipale**, aux **pouvoirs de police du Maire**, aux **lois et réglementations** inhérentes aux missions dédiées ainsi qu'aux différents codes (Code de la route, Code de la sécurité intérieure, Code pénal, Code de procédure pénale, Code de la santé publique).
- Vous démontrez une réelle appétence pour les enjeux du territoire et possédez un **véritable sens du service public**.
- Votre **agilité** vous permet de vous adapter aux enjeux de la collectivité et à un environnement en constante évolution.
- Vous savez respecter les règles et les procédures et êtes doté(e) **d'excellentes capacités rédactionnelles**, notamment pour la rédaction d'écrits professionnels.
- Vous disposez d'une **forte aptitude à l'encadrement** et à **l'animation d'équipe**, ainsi que d'une **aisance relationnelle** facilitant la **transversalité des échanges**.
- Vous êtes en capacité de **piloter l'activité du service, d'optimiser les moyens à disposition et d'accompagner l'évolution de l'organisation et des pratiques professionnelles**.
- Vous savez appréhender les relations avec vos collègues, les cadres de tous les services susceptibles de solliciter la Police municipale et les élus.
- Vous faites preuve de **discernement** et de **capacité de décision, y compris dans des situations complexes**.
- La **maîtrise de soi, l'esprit d'équipe, la loyauté, la rigueur, le sens de l'organisation et la discrétion** viennent compléter votre profil.

Conditions particulières d'exercice

- Agrément du Préfet et du procureur de la République, ainsi qu'assermentation.
- Armement.
- Port d'un uniforme et d'un gilet pare-balles.
- Permis B.

Le poste nécessite une forte disponibilité et une adaptabilité aux contraintes horaires liées aux événements et aux divers aléas de la collectivité. Une astreinte de direction est à assurer une semaine sur trois.

MOYENS MIS A DISPOSITION

Un équipement de nouvelle génération au service des agents

Depuis mai 2026, la Police Municipale de Valenciennes a intégré son nouvel Hôtel des Polices, un équipement moderne et entièrement pensé pour les métiers de la sécurité.

Ce site de nouvelle génération réunit la Police Municipale et le Centre de Supervision Urbaine, à proximité immédiate de l'Hôtel de Police Nationale, et offre aux agents des conditions de travail modernes, fonctionnelles et sécurisées, ainsi que des moyens adaptés à leurs missions.

Le site bénéficie également d'un parking de grande capacité à proximité immédiate, facilitant le quotidien des agents. Avec une Police Municipale opérationnelle 24h/24 et 7j/7, des moyens renforcés et un environnement de travail conçu pour accompagner le développement du service, Valenciennes fait le choix d'investir pour ses policiers municipaux et pour leur avenir.

Rejoindre la Police Municipale de Valenciennes, c'est intégrer un service dynamique et en pleine évolution, et bénéficier d'un outil de travail à la hauteur des missions qui vous sont confiées.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

Les candidatures (lettre de motivation - curriculum-vitae) sont à adresser à :
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville -Place d'Armes - B.P. : 90339 59304 VALENCIENNES CEDEX
ou par courriel : emploi@ville-valenciennes.fr avant le 14 novembre 2026